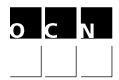
Office de la circulation et de la navigation

Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg

Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt

Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg



DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION NAUTIQUE

au sens notamment de l'article 72 ONI (courses de vitesse, régates, fêtes nautiques, etc.)

Le formulaire complété doit être retourné avec les annexes mentionnés au point 5 par courrier électronique (<u>navigation@ocn.ch</u>) ou postal à l'adresse OCN, Secteur Navigation, Route de Tavel 10, 1700 Fribourg, au plus tard deux mois avant la manifestation.

1.	DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION		
Nor	n de la manifestation :		
Ger	nre d'épreuve :		
Date(s):		Horaire(s) de la course :	
Nombre de participants :		Nombre de spectateurs :	
	de de départ : oupé, échelonné, etc.)	Mode de classement :	
2.	DESCRIPTION DU (DES) PARCOURS		
- Co	- Commune(s) dont le territoire est touché :		
- Pour les courses déjà organisées, le parcours est-il le même que la dernière édition ? oui non			
3.	MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES		
- Pour le parcours :			
- Pour le parcage :			
- Pour les premiers secours (samaritains conseillés) :			
4.	ORGANISATEUR		
Personne responsable :			
Adresse :			
NPA / Localité :			
N° tél. (joignable la journée) : E-mail :			
	Lieu et date : Signature :		
		3.3.4.4.3.	
5.	DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE		
\boxtimes	Plan du parcours et horaire de la (des) course(s)		
\boxtimes	Concept sanitaire et de sécurité (peut être transcrit directement sur le plan du parcours)		
\boxtimes	Attestation d'assurance RC pour manifestation, min. Fr. 5'000'000 (art. 155 al. 6 ONI)		
\boxtimes	Accord de la (des) commune(s) dont le territoire est touché par la course		
\boxtimes	Accord des propriétaires / locataires / gardes-port		